



Maison Pregevole 1968

Dessignons votre horizon

Comment travaillons nous ?

Votre situation est unique, ce qui signifie que vous méritez un service de planification financière adaptée à vos besoins et objectifs précis.

1.

Lors de notre première rencontre vous nous présentez votre situation financière, et ce que vous souhaitez pour votre avenir. Nous vous présentons nos services, nos honoraires et commissions, c'est ainsi l'occasion de faire connaissance et d'échanger.



2.

Notre deuxième rendez-vous consiste à relever toutes vos informations. Une fois toutes vos données en mains, nous avons une compréhension approfondie de vos éléments : patrimonial, fiscal et social. Nous abordons les sujets tels que votre situation : Familiale // Professionnelle // Patrimoniale Budgétaire // Fiscale // Sociale



3.

Nous rédigeons des constats patrimoniaux et une stratégie patrimoniale en tenant compte de vos projets de vie et de votre profil investisseur.



4.

Nous validons avec vous la stratégie patrimoniale, qui répond à vos attentes et vient confirmer chaque étape de l'audit. Nous étudions ensemble son calendrier de mise en œuvre et les coûts pour s'assurer qu'ils répondent à vos objectifs.



5.

Nous vous accompagnons pour une mise en place des solutions financières, tel que convenu ensemble, en vous tenant informé de l'évolution, et en vous avisant une fois que tout est mis en place et activé.



6.

La meilleure stratégie patrimoniale est celle qui s'adapte aux changements de la vie, aussi vous recevrez régulièrement les informations nécessaires au suivi de vos avoirs et investissements, et surtout nous nous rencontrerons afin de revoir votre situation, et nous assurer ainsi que cela réponde toujours à vos attentes.



Rassurant, simple et transparent, dans la relation comme dans les frais et honoraires.

Vous êtes entre de **BONNES MAINS**

Maison Pregevole 1968 est une société de Conseil en Gestion de Patrimoine et Retraite, Maison Pregevole-1968 s'adresse aux Français de l'étranger et aux entreprises, dont les salariés sont en expatriation ou en contrat local.

La société est membre de la Chambre Nationale des Conseils en Investissement Financier association agréée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

Notre autonomie est votre meilleure garantie. Maison Pregevole-1968 est détenue à 100% par sa fondatrice. Aucune société de gestion, compagnie d'assurance ou autre entité n'est actionnaire de Maison pregevole-1968.

Cette structure capitalistique offre à notre société une totale liberté dans le choix de ses partenaires avec comme but principal de vous proposer la solution de placement sur mesure la plus pertinente en adéquation avec votre profil d'investisseur.

En tant que Chef d'orchestre et « family office »

de votre expatriation nous faisons le lien avec le notaire, l'avocat, l'assureur, l'expert comptable pour sécuriser votre vie sur place et au retour. Pour un conseil de proximité nous vous rencontrons une fois par an, là où vous êtes pour adapter votre projet à votre évolution.

Sylvie Pregevole, fondatrice, cumule plus de 20 années d'expérience dans le conseil en Gestion de Patrimoine, principalement dédié à la clientèle de non-résidents et d'expatriés. Elle assure une présence trimestrielle sur Montréal et mensuelle à Londres, afin de rencontrer les expatriés et les informer à travers des conférences débats et Rdvs privés.

Diplômée d'un Master Spécialisé en Ingénierie et Gestion Internationale de Patrimoine, son parcours s'est déroulé dans la banque et la gestion privée.

Elle est entourée d'experts retraite, d'ingénieurs patrimoniaux, d'avocats et de notaires.

Notre rôle

Devancer vos besoins, vos attentes, et vos futurs projets est notre rôle.

Notre mission

Sécuriser votre avenir est notre mission.

Notre vision

Patrimoine et Retraite sont indissociables c'est notre croyance.

VOUS ÊTES CLIENTS ENTREPRISES

Vous êtes une entreprise française basée en France avec des salariés expatriés ou en contrat local ?

Vous avez une ou des filiales basées à l'étranger ?

Vos salariés voyagent entre la France et l'étranger en statut de détaché ?

Maison Pregevole-1968 accompagne les salariés et les entreprises pour une expatriation réussie sur l'aspect : patrimonial, fiscal, et social en amont et pendant leur expatriation..

LE SAVIEZ VOUS ?

92%

des salariés

estiment devoir recevoir de la part de leur entreprise toute l'information et l'accompagnement nécessaires à la couverture sociale.

4%

seulement des entreprises

proposent un calcul personnalisé de la future retraite et de son impact à ses salariés expatriés.

17 %

des entreprises

cotisent pour les conjoints de leurs expatriés.

Le conjoint suiveur pèse pour

50%

dans le choix de partir (ou non) et dans la réussite de l'expatriation. 92% sont des femmes en 2017.

50K€

minimum

c'est ce que l'échec d'une expatriation coûte à l'entreprise (source baromètre Humanis).

6 à 8

anomalies

sont recensées par reconstitution de carrière, ces anomalies représentent entre 200€ et 1000€ de pension par mois, on vit en moyenne 20 années en retraite.

NOUS SOMMES EXPERTS DANS LES DOMAINES SUIVANTS

⊙ **Gestion Patrimoniale** du salarié expatrié (solutions d'investissements financiers et immobiliers).

⊙ **Planification Successorale**

⊙ **Assurance Internationale**

⊙ **Retraite complémentaire et Expertise**

⊙ **Retraite** la reconstitution de carrière de l'expatrié.

Nos clients bénéficient de notre expérience et de notre expertise internationales, et de notre compréhension des statuts de vos salariés expatriés ou détachés. Nous étudions en profondeur leur situation avant leur départ en expatriation et avant leur retour, en identifiant et anticipant tout risque éventuel, et nous vous permettons de réaliser une expatriation réussie.

QUI SONT NOS CLIENTS ?

Les entreprises qui ont dans leurs effectifs des salariés à l'étranger, en contrat local ou expatriés, ou ont le projet de s'exporter, et sont soucieuses de l'accompagnement de leurs collaborateurs.



QUI SOMMES NOUS ?

Nous sommes présents pour faciliter la vie de vos salariés expatriés et leurs conjoints, nous assurons la sécurité de vos salariés, et ce, quelque soit leur statut. Nous sommes le Family Office des Français de l'Étranger.

Maison Pregevole-1968 est spécialisée dans le Conseil Financier et stratégie patrimoniale destinés aux Français de l'Étranger. Nous bâtissons des relations durables et fortes avec nos clients depuis 2015, mais depuis 2000 en la personne de la fondatrice Sylvie Pregevole.



Nous analysons les conséquences de la situation de vos salariés à travers le monde, au regard de leur mission, et nous planifions les meilleures solutions. Nous vous aidons à prendre toutes les mesures nécessaires pour assurer l'intégrité physique et mentale de vos collaborateurs en mission à l'étranger (professionnelle et extra-professionnelle).

Nous informons vos salariés (avant le départ, pendant et avant le retour) sur les volets fiscaux, patrimoniaux et notamment sur leurs futurs droits à la retraite et au regard de leur protection sociale familiale.

Vous fidélisez et attirez les salariés expatriés, vous renforcez votre marque employeur en offrant une prestation dans le pack Expatriation.

Vous déléguez à Maison Pregevole 1968 toute la partie privée, fiscale, patrimoniale et sociale de vos collaborateurs pour un accompagnement optimal de son expatriation.

RISQUE PATRIMONIAL, FAMILIAL ET SOCIAL

A l'heure des projets de partir en expatriation nombreux sont :

Les salariés ont occulté l'aspect patrimonial, fiscal, successoral et familial des futures années d'expatriation.

À l'heure du divorce ou succession sur le plan international, les expatriés n'ont anticipé aucune mesure de protection juridique, fiscale ou successorale.

Les salariés expatriés sans information sur leurs droits à la retraite, découvrent que les années d'expatriation n'ont pas permis d'acquérir de trimestres, ne savent pas qu'il peut y avoir des conventions.

Les conjoints suiveurs souvent peu informé(s) découvrent que les années d'expatriation n'ont pas permis d'acquérir un patrimoine financier, une protection familiale et une couverture sociale, ni une expérience professionnelle, et qu'il faudra reprendre une activité ou la poursuivre, ou racheter les trimestres manquants.

Ces années n'ont pas permis d'acquérir une expérience professionnelle, qu'il faudra reprendre une activité ou la poursuivre, ou racheter les trimestres manquants.



Nos solutions clés en main vous permettent de déléguer à Maison Pregevole-1968 avant, pendant l'expatriation et avant le retour : La veille juridique, fiscale et patrimoniale.

Sécuriser l'expatriation pour une sérénité du salarié et de sa famille, partir en toute connaissance de cause et avec zéro inconnue.

Le diagnostic personnalisé sur les droits à la retraite est un véritable outil de Gestion Prévisionnelle des Emplois & Carrières.



VOUS ÊTES CLIENTS PRIVÉS

Vous êtes français de l'étranger ?

Vous êtes français vivant et voyageant à travers le monde ?

Vous avez le rêve de partir de France ?

Maison Pregevole-1968 aide les non résidents et les français expatriés dans tous les aspects: patrimonial, fiscal et social de leur expatriation.

NOUS SOMMES EXPERTS DANS LES DOMAINES SUIVANTS :

⊙ Planification Successorale

⊙ Gestion de vos Investissements
Financiers

⊙ Gestion Patrimoniale Assurance
Internationale

⊙ Solutions d'Investissements
Immobiliers

⊙ Retraite complémentaire et
reconstitution de carrière de
l'expatrié



Nos clients bénéficient de notre expérience et de notre expertise internationales, et de notre compréhension des marchés financiers internationaux. Nous étudions en profondeur votre situation actuelle et vos besoins futurs, en identifiant et anticipant tout risque éventuel, et nous vous permettons de réaliser vos rêves et atteindre vos objectifs patrimoniaux.



QUI SONT NOS CLIENTS ?

Nos plus jeunes clients ont 26 ans, expatriés salariés, entrepreneurs ou professions libérales, et nos séniors sont à la retraite, expatriés ou de retour d'expatriation. Les entreprises sont celles qui ont dans leurs effectifs, des salariés à l'étranger, en contrat local ou expatriés, ou ont le projet de s'exporter. Elles sont soucieuses d'accompagner au mieux leurs collaborateurs.

QUI SOMMES NOUS ?

Nous sommes présents pour faciliter votre vie d'expat, et ce, quelque soit votre statut. Nous sommes le Family Office des français de l'étranger.

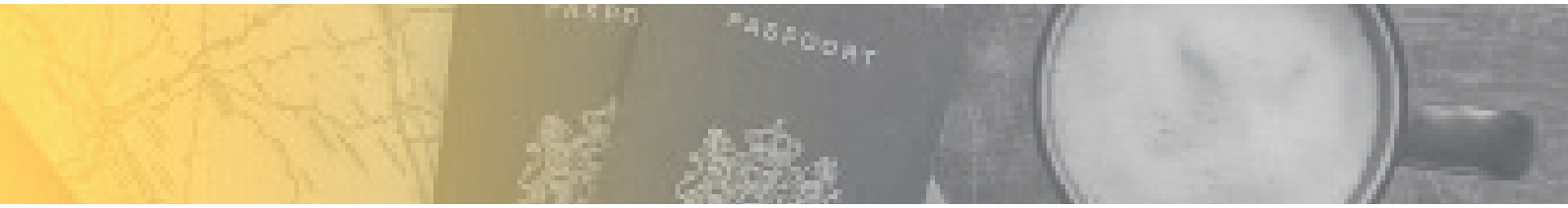
Maison Pregevole-1968 est spécialisée dans le Conseil Financier et stratégie patrimoniale destinés aux Français de l'Etranger. Nous bâtissons des relations durables et fortes avec nos clients depuis 2015, mais depuis 2000, en la personne de la fondatrice Sylvie Pregevole.

Nous analysons les conséquences de votre situation à travers le monde, et nous planifions les meilleures solutions pour vos finances. Transférer votre résidence ou investir en France depuis l'étranger, ou à l'étranger, peut paraître complexe. Aussi nous vous accompagnons afin d'optimiser votre statut d'expatriation, par la gestion de vos revenus et de vos actifs.

Nous vous aidons à structurer vos actifs et gérer votre patrimoine depuis l'étranger, dans une réglementation complexe, foisonnante et en perpétuelle évolution. En association avec nos partenaires locaux, nous déterminons les points de préoccupation et comment bénéficier des avantages offerts par les juridictions.



DEUX DOMAINES D'EXPERTISES



1. EXPERTISE PATRIMONIALE

Gestion Financière

Une solution sur-mesure, recommandée et conseillée dans la construction d'un portefeuille avec un mix d'actifs optimal et un choix de placements.

Assurance vie.

Epargne classique et liquide.

Planification des frais de scolarité.

Planification des compléments de revenus pour votre retraite.

Solutions immobilières

Acquérir un bien en France depuis l'étranger, coordonner la recherche d'un bien.

Financement optimal d'un bien depuis l'étranger.

Optimiser votre fiscalité en France.

Minimiser les problèmes d'héritage liés à l'achat de votre propriété.

Assurances internationales

Prévoyance santé à l'internationale, voyages.

Assurance emprunteur.

Assurance rapatriement.

Planification successorale

Anticiper la transmission de votre patrimoine.

Evaluer l'impact d'une succession à l'international.

Testament, régime matrimoniaux.

Réduire l'impôt au décès.

2. EXPERTISE RETRAITE

Complémentaire Retraite

Cotisation volontaire de base.

Cotisation volontaire complémentaire.

Estimation et projection, conseils personnalisés et différents scénarios.

Reconstitution de carrière

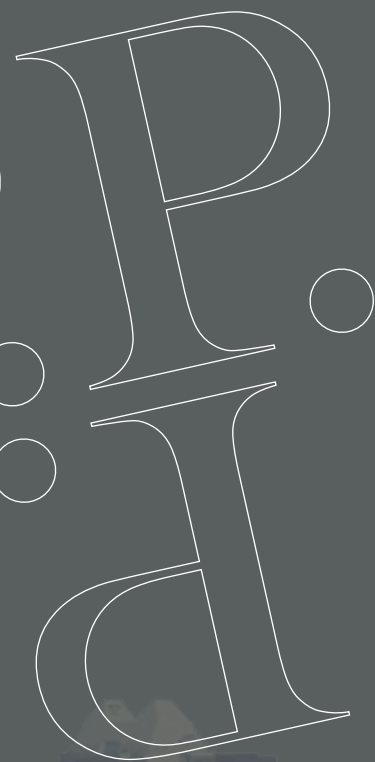
Optimiser le montant de votre future retraite.

Ecarter les longues démarches administratives depuis l'étranger.

Prévoir le moment optimal de la cessation de votre activité à l'étranger ou en France après une expatriation longue.

Gagner un précieux temps pour un départ en toute sérénité et en toute certitude de vos droits acquis.





P.

Maison Pregevole 1968

Dessignons votre horizon

Expatriation Consulting
Gestion Privée et Retraite de l'Expatrié

16 Rue des Remparts D'ainay
69002 Lyon

0033 (0)9 52 75 79 68
contact@maisonpregevole1968.com

Conseil en Investissements Financiers -CIF numéro 15004240

Membre de la Chambre Nationale des Conseillers en Investissements Financiers numéro DO15499 (CNCIF)

Membre du Cercle Avenir International

Agréée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) - Gestion de Patrimoine Certifiée ESSENTIALIS - ORIAS n° 15004240

Membre OSCI Les Entrepreneurs de l'international - Membre EACC European American Chamber of Commerce -
Membre UFE Union des Français de l'Etranger

Garantie Financière et Assurance en Responsabilité Civile Professionnelle conformes au Code des Assurances auprès de AON France Police /
N° de Groupe : 7400026945/GRP17 - CGPI Service Professions, 31-35 Rue de la Fédération 75717 Paris Cedex 15.

Courtage Assurance sous le contrôle de l'ACPR,
SARL au capital de 20000 EUR - N° 811 409 887 RCS Lyon

4 Place de Budapest CS 92459, 75436 Paris

Siège Social: 16 Rue des Remparts d'Ainay, 69002 Lyon - Tel : 0033 (0)9 57 75 79 68 - contact@maisonpregevole1968.com
Nos bureaux à Montréal : 1819 Rue William, Montréal, QC H3J 0A5, Canada

www.maisonpregevole1968.com